

TWO-WAY RADIO MODEL CXT145C

Cobra
microTALK

User's Guide

Making Life Easier And Safer

Staying in touch with your family and friends is convenient and easy when using your microTALK® radio. Some of the many uses you will discover include:

Communicating with others while hiking, biking, and working; keeping track of family and friends at a crowded public event; checking with travel companions in another car; talking with neighbors; arranging meeting spots with others while shopping at the mall.

Talk Button

Press and hold to communicate with others. With the microphone about two (2) inches [five (5) cm] from your mouth, speak in a normal voice.

Release the Talk button when you are finished talking and listen for a response. You cannot receive incoming calls while pressing the Talk button.

NOTE Both radios must be tuned to the same channel to communicate.

Call Button

Press and release to alert others that you are calling. This tone is used only to establish voice communications.

Mode/Power Button

Press and hold to turn the radio On or Off.

Press and release to enter mode function to change channels.

The channel numbers will blink when that mode is selected. Use the Up/Down buttons to select a channel.

Press and release again to enter the NOAA Weather Channels. Use the Up/Down buttons to select the strongest weather channel in your area.

Trademark Acknowledgement

Cobra®, microTALK®, Nothing Comes Close to a Cobra® and the snake design are registered trademarks of Cobra Electronics Corporation, U.S.A. Cobra Electronics Corporation™ is a trademark of Cobra Electronics Corporation, U.S.A.

MODEL CXT145:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: 1) This device may not cause harmful interference, and 2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTE: COBRA IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY CHANGES OR MODIFICATIONS NOT EXPRESSLY APPROVED BY THE PARTY RESPONSIBLE FOR COMPLIANCE. SUCH MODIFICATIONS COULD VOID THE USER'S AUTHORITY TO OPERATE THE EQUIPMENT.

NOTE: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications.

However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s): Operation is subject to the following two conditions: 1) this device may not cause interference, and 2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication.

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'attention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

CXT145 has been approved by Industry Canada to operate with the antenna types listed below with the maximum permissible gain and required antenna impedance for each antenna type indicated. Antenna types not included in this list, having a gain greater than the maximum gain indicated for that type, are strictly prohibited for use with this device.

CXT145 a été approuvé par Industrie Canada pour fonctionner avec les types d'antenne mentionnés ci-dessous avec le gain permis maximum et l'impédance exigée d'antenne pour chaque type d'antenne indiquée. Les types d'antenne non inclus dans cette liste, ou dont le gain est supérieur au gain maximal indiqué, sont strictement interdits pour l'exploitation de l'émetteur.

The user manual of devices intended for controlled use shall also include information relating to the operating characteristics of the device; the operating instructions to ensure compliance with SAR and/or RF field strength limits; information on the installation and operation of accessories to ensure compliance with SAR and/or RF field strength limits; and contact information where the user can obtain Canadian information on RF exposure and compliance. Other related information may also be included.

For Customer Assistance in Canada or the U.S.A.

In this user's manual, you should find all the information you need to operate your microTALK® radio. If you require further assistance after reading this manual, Cobra® Electronics offers the following customer assistance services:

Automated Help Desk (English and French)

24 hours a day, 7 days a week (514) 683-1771, ext. 2-264 (phone).

Customer Assistance Operators (English and French)

9:00 a.m. to 5:00 p.m. Eastern Time, Monday to Friday (except Holidays) – (514) 683-1771, ext. 2-264 (phone).

Questions (English and French)

Faxes can be received at (514) 683-5307 (fax).

Channel Numbers

While in Standby mode or when selecting a channel, shows current channel (1 through 22).

When adjusting the volume, shows current level (1 through 8).

Battery Low Icon

Icon blinks and an audible tone will be heard when battery power level is low.

Your microTALK® radio has a unique circuit designed to extend battery life. If there are no transmissions within ten (10) seconds, the radio will automatically switch to **Battery Save** mode. This will not affect the radio's ability to receive incoming transmissions.

USB Charge Jack

Up/Down Buttons

Press and release to adjust the volume.

While in mode function, press and release to change channels.

Antenna

Belt Clip

Battery Compartment Cover

Weather Icon

Visible when in Weather radio mode. You can use your microTALK® radio to listen to weather radio channels transmitting in your area.

Receive Icon

Visible when receiving a message.

Transmit Icon

Visible when transmitting a message.

Channel/Volume Indicator

Visible when receiving a message.

"CH" is visible when in Standby mode or when selecting a channel. "LE" is visible when adjusting volume.



Maximum range may vary and is based on unobstructed line-of-sight communication under ideal conditions.

Installing Batteries

Remove Belt Clip

1. Remove belt clip by releasing belt clip latch and sliding clip up.

Pull Latch Up

2. Pull up on the battery door latch to remove the battery compartment cover.

Insert Batteries

3. Insert three (3) AAA batteries. Position batteries according to polarity markings.

4. Replace battery compartment cover and belt clip.

- Do not attempt to charge alkaline batteries.
- Do not mix old and new batteries.
- Do not mix alkaline, standard (carbon-zinc), or rechargeable (Ni-Cd, Ni-MH, etc.) batteries.

During charging your radios will show one of the following: 1) The low battery icon will flash to show charging action. -or- 2) The display will show circling icon to show charging action. It is recommended to turn OFF the radios during charging. Charge the radios for 16 hours.

Technical Assistance

English only. www.cobra.com

(on-line: Frequently Asked Questions).

English and Spanish. productinfo@cobra.com (e-mail).

For Assistance Outside The U.S.A.

Contact Your Local Dealer

Please allow approximately three to four weeks before contacting Cobra for status. If the product is out of warranty, a letter will automatically be sent informing you of the repair charge or replacement charge. If you have any questions, please call 773-889-3087 for assistance.

For Products Purchased Outside the U.S.A. or Canada

Limited One-Year Warranty on Radio(s)

For Products Purchased in Canada

Your new Cobra (GMSR) radio(s) are covered by a one year replacement warranty.

If any manufacturing defect becomes apparent in these products within one year from the original date of purchase, they will be replaced. Please return the GMSR radio to your dealer with original or copy of dated proof of purchase. This warranty does not cover

damages due to careless handling, negligence, accident, abuse or failure to follow operating instructions. Alteration of these products or defacing of the serial number cancels all obligations of this warranty. This warranty gives you specified legal rights. Additional warranty rights may be provided by law in some areas.

For Products Purchased in the U.S.A.

Cobra Electronics Corporation warrants that its Cobra (GMSR) radio(s), and the component parts thereof, will be free of defects in workmanship and materials for a period of one year from the date of first consumer purchase. This warranty may be enforced by the first consumer purchaser, provided that the product is utilized within the U.S.A.

Cobra will, without charge, repair or replace, at its option, defective GMSR radios, products or component parts upon delivery to the Cobra Factory Service department, accompanied by proof of the date of first consumer purchase, such as a duplicated copy of a sales receipt.

You must pay any initial shipping charges required to ship the product for warranty service, but the return charges will be at Cobra's expense, if the product is repaired or replaced under warranty. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which may vary from state to state.

Exclusions: This limited warranty does not apply:

- 1) To any product damaged by accident; 2) In the event of misuse or abuse of the product or as a result of unauthorized alterations or repairs; 3) If the serial number has been altered, defaced, or removed; 4) If the owner of the product resides outside the U.S.A.

All implied warranties, including warranties of merchantability and fitness for a particular purpose are limited in duration to the length of this warranty. Cobra shall not be liable for any incidental, consequential or other damages, including, without limitation, damages resulting from loss of use or cost of installation. Some states do not allow limitations on how long an implied warranty lasts and/or do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations may not apply to you.

For Products Purchased Outside the U.S.A. or Canada

Please contact your local dealer for warranty information.

90-Day Warranty on Rechargeable Batteries

For Products Purchased in the U.S.A. and Canada

The Cobra® line of quality products includes:

CB Radios • microTALK® Radios • Radar/Laser Detectors • Safety Alert® Traffic Warning Systems • HighGear® Accessories • CobraMarine® VHF Radios • Power Inverters • Trucker Nav Systems • LED Lights • Jumpstarters • Accessories

POSTE ÉMETTEUR-RÉCEPTEUR CXT145C

Cobra
microTALK

Guide d'utilisation

Commodité et sécurité

Il est facile de rester en contact avec la famille et les amis avec un poste émetteur-récepteur microTALK[®]. Cet appareil vous sera utile dans de très nombreuses circonstances :

Pour communiquer avec vos compagnons pendant une randonnée pédestre, pendant une excursion à vélo ou au travail; pour garder le contact avec la famille et les amis au milieu de la foule lors d'événements publics; pour parler à des compagnons de voyage d'un véhicule à l'autre; pour parler avec les voisins; pour se fixer un point de rencontre dans un centre commercial.

Bouton de conversation

Maintenez enfoncé pour parler à une autre personne. Placez le microphone à environ cinq (5) cm de votre bouche et parlez d'une voix normale.

Quand vous avez fini de parler, relâchez le bouton de conversation et attendez la réponse. Vous ne pouvez pas recevoir de communication quand vous appuyez sur le bouton de conversation.

REMARQUE : Pour communiquer, les deux postes émetteurs-récepteurs doivent syntoniser le même canal.

Bouton d'appel

Appuyez et relâchez pour avertir une personne que vous appelez.

Bouton d'interrupteur/mode

Maintenez enfoncé pour allumer ou éteindre le poste.

Appuyez et relâchez pour passer à la fonction mode afin de changer de canal. Les nombres de canal clignoteront quand ce mode est choisi. Utilisez les boutons haut/bas pour choisir un canal.

Appuyez et relâchez de nouveau pour accéder aux canaux météo de la NOAA. Utilisez les boutons hauts/bas pour sélectionner le canal d'alerte météorologique qui produit le signal le plus audible dans votre zone.

Marques de commerce

Cobra[®], microTALK[®], Rien ne vaut un Cobra[®], et le dessin du serpent sont des marques déposées de Cobra Electronics Corporation, USA. Cobra Electronics Corporation[™] est une marque de commerce de Cobra Electronics Corporation, USA.

MODÈLE CXT145:

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: 1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles et 2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences qui peuvent provoquer un fonctionnement indésirable.

REMARQUE: COBRA N'EST PAS RESPONSABLE DE TOUTE MODIFICATION ou modifications non expressément approuvées par la partie RESPONSABLE DE LA CONFORMITÉ. CES MODIFICATIONS PEUVENT ANNULER LE DROIT DE L'UTILISATEUR À L'APPEL À L'APPEL.

REMARQUE: Cet équipement a été testé et trouvé conforme aux limites pour un appareil numérique de classe B, conformément à la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre une énergie de radiofréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut provoquer des interférences dans les communications radio. Cependant, il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception radio ou télévision, ce qui peut être déterminé en mettant l'équipement hors et sous tension, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger l'interférence par une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Connecter l'équipement à une sortie sur un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché.
- Consulter le revendeur ou un technicien expérimenté en radio / TV pour de l'aide.

Cet appareil est conforme avec l'Industrie Canada exempts de licence standard RSS (s):

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: 1) ce dispositif ne peut pas provoquer d'interférences, et 2) cet appareil doit accepter toutes les interférences, y compris les interférences qui peuvent causer un mauvais fonctionnement de l'appareil.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication. Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

CXT145 has been approved by Industry Canada to operate with the antenna types listed below with the maximum permissible gain and required antenna impedance for each antenna type indicated. Antenna types not included in this list, having a gain greater than the maximum gain indicated for that type, are strictly prohibited for use with this device.

CXT145 a été approuvé par Industrie Canada pour fonctionner avec les types d'antenne mentionnés ci-dessous avec le gain permis maximum et l'impédance exigée d'antenne pour chaque type d'antenne indiquée. Les types d'antenne non inclus dans cette liste, ou dont le gain est supérieur au gain maximal indiqué, sont strictement interdits pour l'exploitation de l'émetteur.

The user manual of devices intended for controlled use shall also include information relating to the operating characteristics of the device, the operating instructions to ensure compliance with SAR and/or RF field strength limits, information on the installation and operation of accessories to ensure compliance with SAR and/or RF field strength limits, and contact information where the user can obtain Canadian information on RF exposure and compliance. Other related information may also be included.

Le mode d'emploi des appareils destinés à l'utilisation contrôlée doit aussi inclure des informations sur les caractéristiques de fonctionnement de l'appareil; les instructions de fonctionnement pour assurer la conformité avec SAR et / ou les limites d'intensité de champ RF; informations sur l'installation et l'exploitation d'accessoires pour assurer le respect des SAR et / ou les limites d'intensité de champ RF; et les coordonnées où l'utilisateur peut obtenir des informations sur l'exposition canadienne de radiofréquences et la conformité. Autres renseignements connexes peuvent également être inclus.

Pour obtenir de l'aide au Canada et aux États-Unis

Vous trouverez dans ce guide d'utilisation, les renseignements qui vous permettront d'utiliser les nombreuses fonctions du poste émetteur-récepteur microTALK[®]. Si vous avez besoin d'aide après avoir lu ce guide, Cobra[®] Electronics offre à sa clientèle les services suivants :

Centre d'assistance automatisé - En anglais et en français. 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 - (514) 683-1771, poste 2-264 (par téléphone).

Préposés à l'aide à la clientèle - En anglais et en français. Entre 9 h et 17 h, HNE du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) - (514) 683-1771, poste 2-264 (par téléphone).

Questions - En anglais et en français. Envoyez votre télécopie au (514) 683-5307 (par télécopieur).

Numéro de canal

Alors que l'appareil est en mode d'attente ou pendant la sélection d'un canal, le numéro du canal en cours (de 1 à 22) s'affiche.

Pendant le réglage du volume, le niveau en cours (de 1 à 8) s'affiche.

Indicateur de piles faibles

Le graphisme clignote et une tonalité audible sera entendue quand le niveau de puissance de batterie est bas.

Votre poste microTALK[®] est doté d'un circuit unique qui prolonge la durée des piles. S'il n'y a aucune communication pendant dix (10) secondes, le poste passe automatiquement en mode d'économie des piles. Ce mode n'a aucune incidence sur la capacité du poste à recevoir des messages.

USB Charge Jack

Boutons vers le haut/bas
Appuyez et relâchez pour régler le volume.

Sous les fonctions des modes, appuyez et relâchez pour changer les canaux ou les codes de confidentialité.

Icône de météorologique

Visible quand en mode de radio de temps. Vous pouvez employer votre radio de microTALK[®] pour écouter les canaux par radio de temps transmettant dans votre zone.

Icône de réception

Visible pendant la réception d'un message.

Icône de transmission

Visible pendant la transmission d'un message.

Indicateur de canal/volume

L'indicateur « CH » est visible en mode d'attente ou pendant la sélection d'un canal.

L'indicateur « LE » est visible pendant le réglage du volume.



La portée maximum peut varier et s'appuie sur une communication à vue directe sans obstruction sous des conditions idéales.

Prise de changement de la radio

Retirez la pince de ceinture

Cliquez de verrouillage à relever

Insérez les piles

Pour installer ou remplacer des piles :

1. Retirez la pince de ceinture en relâchant son cliquet et en glissant la pince vers le haut.
2. Tirez le loquet vers le haut pour enlever le couvercle du compartiment à piles.
3. Insérez les trois piles rechargeables AAA fournies avec l'appareil (ce dernier fonctionne aussi aux piles alcalines non rechargeables). Placez les piles conformément aux marqueurs de polarité.
4. Remplacez le couvercle et la pince de ceinture.

- N'essayez pas de charger les accumulateurs alcalins.
- Ne mélangez pas les vieilles et nouvelles batteries.
- Ne mélangez pas alcalin, standard (carbone-zinc), ou (Ni-Cd, Ni-MH, etc.) batteries rechargeables.

Pendant le chargement de vos radios montrera une des opérations suivantes: 1) L'icône de batterie faible clignote pour montrer l'action de charge. -ou- 2) L'écran affiche encadrant icône pour montrer l'action de charge. Il est recommandé d'éteindre les radios pendant la charge. Chargez les radios pendant 16 heures.

Assistance technique - En anglais et français. www.cobra.ca - service en ligne : « Frequently Asked Questions » (Foire aux questions). En anglais et en espagnol. productinfo@cobra.com (courriel).

Pour obtenir de l'aide hors du Canada, des États-Unis ou en français
Veuillez communiquer avec votre détaillant

Nous vous demandons d'attendre 3 à 4 semaines avant de communiquer avec Cobra pour faire le suivi de l'article. Si le poste émetteur-récepteur n'est plus couvert par la garantie, une lettre vous sera automatiquement envoyée pour vous informer du coût de la réparation ou du remplacement. Si vous avez des questions, composez le +773-880-3087.

Pour les produits achetés à l'extérieur des États-Unis ou du Canada
Veuillez communiquer avec votre revendeur pour obtenir des renseignements concernant le produit.

Garantie limitée d'un (1) an sur le poste radio

Pour les produits achetés au Canada
Votre nouveau Cobra GMR5 radio (s) sont couverts par une garantie de remplacement un an. Si un défaut de fabrication apparaît au cours de l'année qui suit la date de l'achat initial, le produit sera remplacé. Retournez le poste émetteur-récepteur GMR5 au revendeur accompagné de la preuve d'achat datée ou d'une copie de celle-ci. Cette garantie ne couvre pas les dommages attribuables à une manipulation imprudente, à la négligence, à l'abus ou au non-respect des directives d'utilisation.

La modification du produit ou la mutilation de son numéro de série annule toute obligation en vertu de la garantie. Cette garantie confère à l'acheteur des droits précis. Dans certains endroits, la loi peut lui accorder d'autres droits liés à la garantie.

Pour les produits achetés aux États-Unis
Cobra Electronics Corporation garantit que ses postes émetteurs-récepteurs GMR5 Cobra, ainsi que les pièces qui les composent seront exempts de défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant une période d'un (1) an qui suit la date de sa première vente au détail. Cette garantie s'applique au premier acheteur au détail, sous réserve que le produit soit utilisé aux États-Unis.

Cobra, sans frais, réparera ou remplacera, à sa discrétion, les produits GMR5, produits ou composants lors de la livraison à l'usine Cobra directement de service, accompagné d'une preuve de la date d'achat du consommateur d'abord, comme une copie dupliquée d'une vente de réception. Le client doit payer l'envoi initial du produit couvert par la garantie, mais les frais de retour sont à la charge de Cobra, si le produit est réparé ou remplacé en vertu de la garantie. Cette garantie confère à l'acheteur des droits précis et celui-ci peut en avoir d'autres selon le lieu.

Exclusions : Cette garantie limitée ne s'applique pas :
1) aux produits endommagés par suite d'un accident; 2) en cas de message ou d'abus ou par suite d'une modification ou d'une réparation non autorisée; 3) si le numéro de série a été modifié, mutilé ou enlevé; 4) si le propriétaire du produit réside à l'extérieur des États-Unis.

La durée de toutes les garanties implicites, y compris les garanties de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, se limite à la durée de la présente garantie. Cobra n'est pas responsable des dommages indirects, accessoires ou autres, y compris sans s'y restreindre les dommages attribuables à la perte de puissance ou au coût d'installation.

Certains États n'autorisent pas la limitation de la durée de la garantie implicite et/ou ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou accessoires; par conséquent, il se peut que les limitations ci-dessus ne s'appliquent pas dans votre cas.

Pour les produits achetés à l'extérieur des États-Unis ou du Canada
Veuillez consulter votre revendeur pour obtenir des renseignements sur la garantie.
Garantie de 90 jours sur le ou les piles rechargeables
Pour les produits achetés aux É.-U. et au Canada

Safety Information For microTALK[®] Radios

Your wireless handheld portable transceiver contains a low power transmitter. When the Talk button is pushed, it sends out radio frequency (RF) signals. The device is authorized to operate at a duty factor not to exceed 50%. In August 1998, the Federal Communications Commission (FCC) adopted RF exposure guidelines with safety levels for handheld wireless devices.

Normal Position:

Hold the transmitter approximately two (2) inches from your face and speak in a normal voice, with the antenna pointed up and away.

Service produit

Si vous avez des questions concernant le montage ou le fonctionnement de votre nouveau produit Cobra, ou encore si des pièces sont manquantes...

Communiquez d'abord avec Cobra! NE RETOURNEZ PAS CET ARTICLE AU MAGASIN! Consultez les services offerts à la clientèle ci-dessus.

Pour les produits achetés au Canada

Pour les réparations non couvertes par la garantie, envoyez l'article porté payé à : NVS Technologies Inc. (une Division de SYNEX Canada limitée), 3300 Côte-Vertu, Ste 310 Ville St-Laurent, Québec, CANADA H4R 2B7, www.cobra.ca. Nous nous réservons le droit de réparer ou de remplacer la radio (s) avec des produits équivalents. Veuillez inclure dans l'envoi les renseignements suivants : la date de l'achat, le numéro du modèle, ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du revendeur.

Pour les produits achetés aux États-Unis

Si votre produit doit être réparé en usine, s'il vous plaît d'abord appeler Cobra avant d'envoyer votre radio (s). Le poste sera ainsi réparé dans les meilleurs délais. Il est possible que le préposé de Cobra vous demande d'envoyer le poste émetteur-récepteur à l'usine. Pour que l'article soit réparé et qu'il vous soit retourné, vous devrez fournir les pièces suivantes : 1) Pour les réparations sous garantie, une preuve d'achat (par ex. reproduction mécanique ou copie carbone du coupon de caisse). Si vous envoyez le coupon de caisse original il ne vous sera pas retourné. 2) L'article défectueux en entier. 3) Une description du problème. Inscrivez le nom et l'adresse de votre magasin (à la machine ou en lettres d'imprimerie). 4) Emballez l'article correctement afin qu'il ne s'endommage pas durant le transport. Dans la mesure du possible, utilisez l'emballage d'origine. 5) Envoyez le colis porté payé et assuré par l'entremise d'un transporteur reconnu (par ex. United Parcel Service - UPS - ou courrier de première classe) afin d'éviter les pertes, à l'adresse suivante: Cobra Factory Service, Cobra Electronics Corporation, 6500 West Cortland Street, Chicago, Illinois 60670 U.S.A. 6) Si le poste émetteur-récepteur est couvert par la garantie, celui-ci sera réparé ou remplacé, selon le modèle.

La ligne de produits de qualité Cobra inclut :

postes bande publique • radios microTALK[®] • détecteurs de radar et détecteurs laser • systèmes d'avertissement de signalisation (Safety Alert[®] Traffic Warning Systems) • accessoires HighGear[®] • radios VHF CobraMarina[®] • convertisseurs continu-alternatif • Systèmes de Nav de camionneur • Lumières de DEL • Jumpstarters • accessoires